FémasIF

Fédération des Maisons et Pôles de Santé en Île-De-France

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

www.femasif.fr
femasif.coordination@gmail.com

SOMMAIRE

p. 03
LES MOTS DU PRÉSIDENT

p. 05
LA FÉMASIF : QUI SOMMES-NOUS ?

p. 16
1. NOTRE ACCOMPAGNEMENT

p. 24
2. NOS PROJETS

p. 35
3. NOS FORMATIONS

p. 45
4. ÉVÈNEMENTS ET COMMUNICATION

p. 59
5. BUDGET DE L'ASSOCIATION

LES MOTS DU PRÉSIDENT

Lors de la rédaction du rapport d'activités nous regardons le passé récent, pour nous projeter dans l'avenir (notre feuille de route 2022).

Cet exercice est une nécessité pour notre association tant la succession d'évènements, nous contraint à un activisme au risque de perdre le fil conducteur de notre projet.

Il faut donc revisionner le film de l'année écoulée et analyser les différentes séquences du scénario. Force est de constater que notre projet tient le cap dans la tempête « covidienne ».

A la lecture du rapport d'activités vous pourrez faire au moins deux constats et peut-être plus si vous avez le temps de tout lire dans le détail. Le premier constat confirme que l'exercice pluri professionnel est en capacité de relever le défi de la santé publique, certes la Covid facilite la démonstration, mais ce n'est pas une démonstration de circonstance. Intrinsèquement l'exercice en équipe coordonnée autour d'un projet de santé permet de sortir du soin exclusif pour s'engager dans la promotion de la santé.

En construisant depuis des années l'éducation thérapeutique, la coordination médico-sociale des parcours de soins et de santé, en osant organiser des temps collectifs de prévention, en tissant des partenariats avec le territoire de proximité, territoire de vie, nous nous étions préparés au sein des MSP, à conduire des actions de santé publique. Le « aller-vers » est inscrit dans nos projets de santé, alors point est nécessaire de s'étonner que nous ne l'ayons pas mis en œuvre pour faire face à l'épidémie. Certes cet aller-vers chamboule les repères traditionnels du système de l'offre de soins en ville, mais il n'est pas hasardeux pour la médecine de ville, bien au contraire il va en devenir un axe fondamental.

A la FémasIF lorsque nous conduisons le projet « santé publique », le projet « participation des usagers », l'accompagnement des équipes débutantes ou plus expérimentées, notre volonté est de faire la démonstration qu'une Maison de Santé produit bien de la santé, meilleure garantie pour que le soin soit adapté aux besoins de la personne malade. L'équipe coordonnée accompagne une personne malade sur un parcours de soins et de santé,

elle ne réduit pas l'action de ses membres à réparer un organe malade, mais bien avec la personne malade à conduire un projet thérapeutique collectif. C'est là que réside l'avenir pour notre système de santé dont le pays a tant besoin. C'est notre conviction à la FémasIF.

Le deuxième constat est que le travail d'équipe en pluri professionnel est ardu. S'il est souhaité, il ne se décrète pas. Ce travail collectif bouleverse l'identité professionnelle, il nous faut construire de nouveaux repères, des nouvelles convictions, des manières de penser, des nouvelles représentations… le tout dans une certaine adversité. Adversité des conservatismes professionnels qui craignent d'y perdre des acquis, conservatismes des systèmes de régulation qui quittent leurs zones de conforts. Nous savons tout cela. Les pionniers des MSP portent l'héritage des crises sanitaires du siècle passé. Nous avons suffisamment appris du Sida, de la Toxicomanie, de la Précarité, pour avoir la certitude que l'exercice pluri professionnel avec l'aide des usagers, trace l'avenir. Il nous faudra du temps mais nous ne pouvons plus reculer. C'est pour cela que nous portons à la FémasIF le projet « Qualité », la formation PACTE pour le nouveau métier de la coordination, l'organisation territoriale avec les CPTS.

Tout ce qui renforce le travail en équipe est nécessaire, nous portons de nouveaux concepts, nous osons changer l'existant, pour oser soigner autrement.

Nos partenariats avec les institutions s'inscrivent également dans cette dynamique de transformation. Nous cherchons tous la bonne voie pour mieux répondre aux besoins de santé de la population, nous marchons forcément ensemble, nous n'avons pas d'autres choix. L'expérience acquise nous montre en plus que ce cheminement nous enrichit. Pour beaucoup d'entre nous, il nous apporte même de la satisfaction, il serait dommage là aussi de bouder son plaisir.

Le rapport d'activité illustre ces quelques mots d'introduction. Il montre aussi que notre association avec ses instances et son équipe salariée donne à voir l'envie de poursuivre l'écriture de notre récit commun dans la joie et la bonne humeur.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement.

Didier Ménard
Président de la FémasIF

LA FÉDÉRATION DES MAISONS DE SANTÉ EN ILE-DE-FRANCE

L'association porteuse

La FémasIF est une association (Loi 1901), elle existe depuis 2011 et regroupe des professionnels de santé (ou des équipes de professionnels de santé) impliqués dans des maisons de santé (ou dans des projets) en Ile-de-France.
C'est également la branche francilienne du mouvement AVECsanté, pour l'avenir des équipes coordonnées.
Depuis 2018, la FémasIF accompagne également les équipes de soins primaires et MSP impliquées dans les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).

Le bureau

PRÉSIDENT
Didier Ménard

IDE
Karen NEWBY

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Jacques-Claude Cittée

TRÉSORIÈRE
Fatima Said Dauvergne

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration a été élu lors de l'assemblée générale du 16 juin 2021:

Didier Ménard
MG – (92)

Jacques Cittée
MG– PSP Créteil (94)

Fatima Said Dauvergne
IDEL- la MSP
Léonie Chaptal d'Athis Mons (91)

Karen Newby
IDE et formatrice Relais
Meudon (92)

Josselin le Bel
MG
Pôle de santé Mathagon Paris 18 (75)

Martin Mérindol
coordinateur (93)
et formateur relais

Pierre Dumasy
MG
MSP des 2 Portes Paris 10 (75)

- Julie Guérin - psychologue et coordinatrice, MSP Chênes (92)
- Clémence Kouadio - Orthophoniste MSP la Celle St Cloud (78)
- Lucresse Fossouo - en remplacement de Martin Mérindol pour PSU GVLG (92)
- Yassine Hilal, - MG- MSP Makeba (93)

Marine Legros - médiatrice PSP Goutte d'or (75), a quitté son poste et donc démissionné en aout 2021

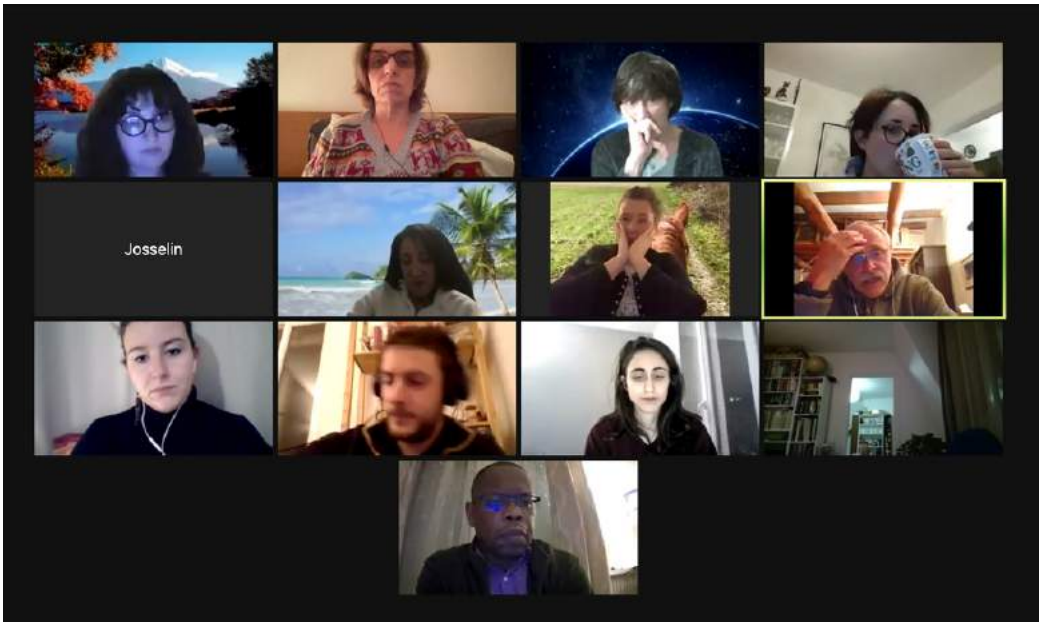

L'équipe

La FémasIF s'appuie également sur une équipe de quatre salariées et de deux expertes thématiques

COORDINATRICE ET FORMATRICE RELAIS

Anne Guilberteau

CHARGÉE DE MISSION ACCOMPAGNEMENT DES ESP, MSP ET CPTS

Feriel Kramdi

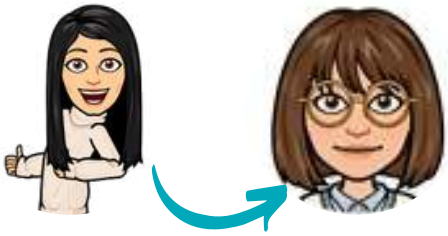

CHARGÉE DE MISSION SANTÉ PUBLIQUE ET EXPÉRIMENTATIONS

Camille Rodriguez et Poline Hadeler depuis septembre 2021

PROJET "AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ"

Isabelle Dupie, médecin généraliste, co-responsable

ASSISTANTE DE COORDINATION

Vaïna Bloch
depuis le 20 décembre 2021

Les référents

Des référents qui nous accompagnent dans les activités de l'association

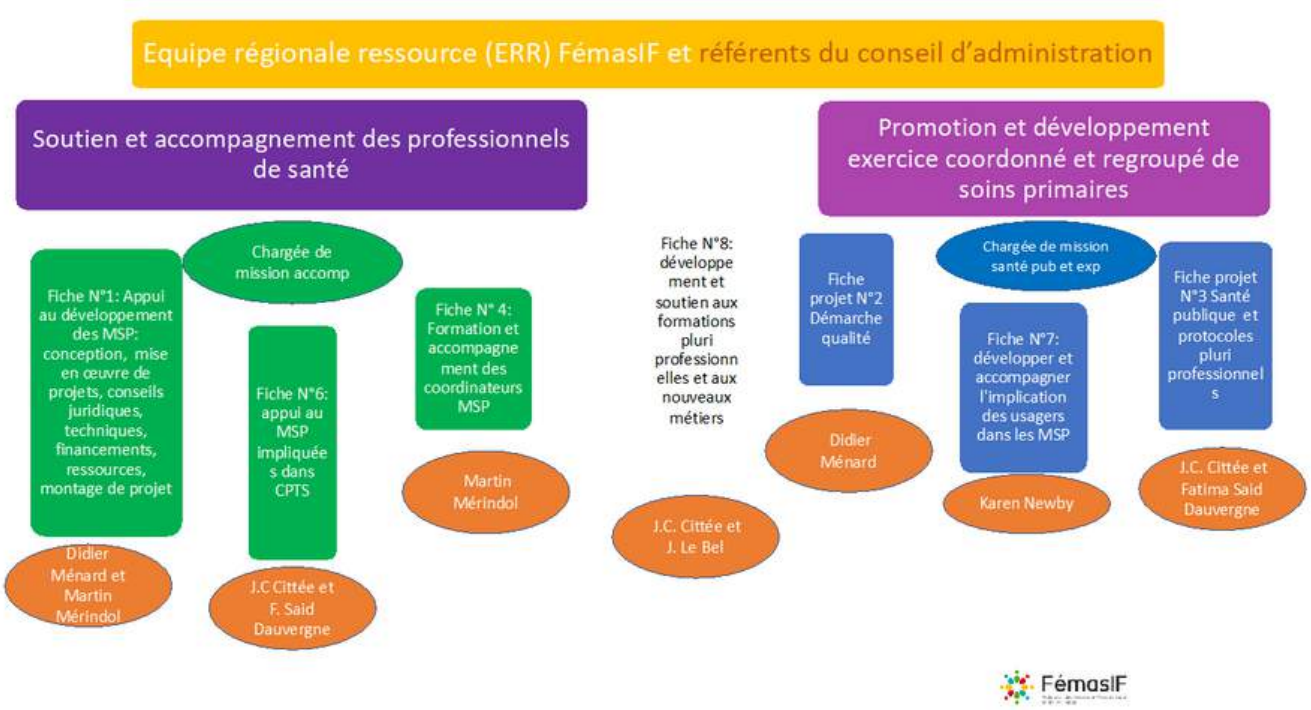

VIE ASSOCIATIVE : LA FÉMASIF ET SES ADHÉRENTS

Nous avons pu comptabiliser 37 MSP adhérentes à ce jour dont 4 en projet, 3 CPTS, et 10 professionnels individuels. Nous avons fait peu de relance ou de campagne de promotion de l'adhésion en 2021 pour plusieurs raisons : les professionnels très impliqués dans la gestion de la crise avaient peu de disponibilités et nous avons organisé très peu d'évènements présentiels (soirées thématiques par exemple) qui sont des moments très propices à l'adhésion. De plus, le poste d'assistante de la FémasIF a été longtemps vacant, ses activités ont dû être assurées et priorisées par l'ensemble de l'équipe.

Répartition des types d'adhésion en 2021

	MSP ACI	MSP FIR	En projet	INDIV	CPTS
Nombre	26	7	4	10	3

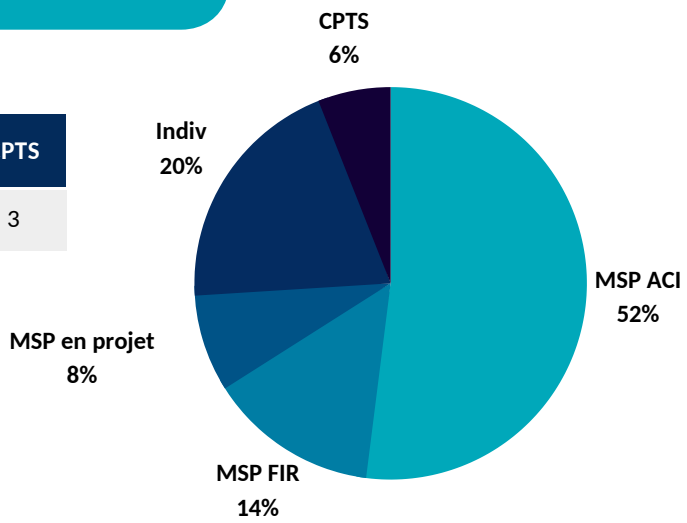

Adhésions par département en 2021

Les MSP en Ile-de-France

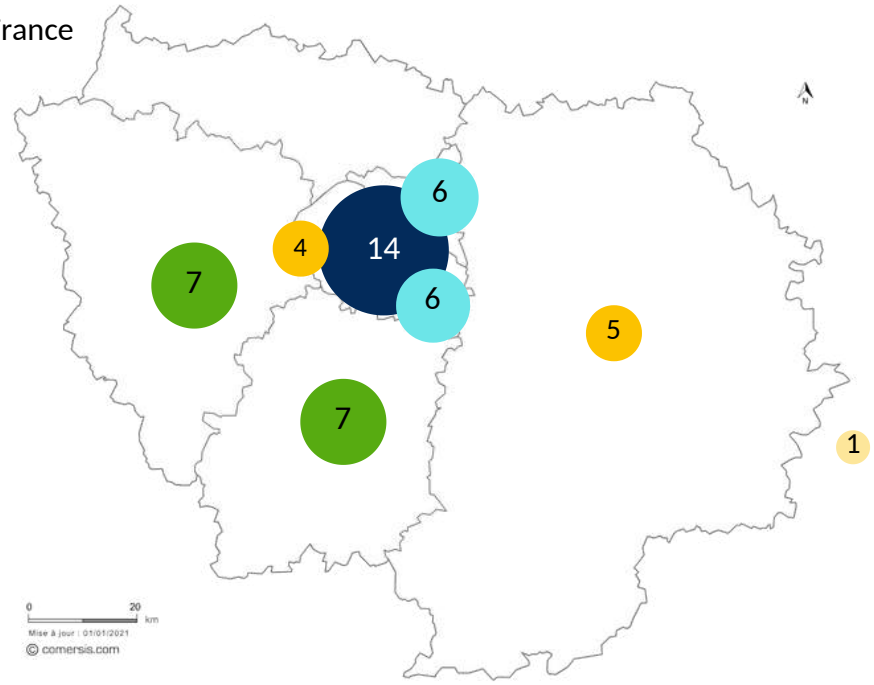

REPRÉSENTATION ET PRÉSENTATION DE LA FÉMASIF AUX INSTANCES RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Des représentants de la FémasIF (la plupart du temps des membres du CA ou des facilitateurs) ont participé à des réunions auprès des partenaires et/ou à l'occasion de groupes de travail ou comités de pilotage. Il s'agit de présenter l'association, de se positionner dans des groupes de travail pour améliorer l'information autour des maisons de santé pluri professionnelles, les valoriser ou assurer le suivi de projets.

Cette année 2021 ne nous pas permis de participer aux instances habituelles. En effet, les partenaires, institutionnels ou associatifs, ont mis en place un fonctionnement spécifique pour la gestion de la crise sanitaire et cela a entraîné la suspension de la plupart de leurs activités habituelles.

Nous avons pu participer à seulement quelques réunions : jury des Assistants Universitaires en Médecine Générale (AUMG), sélection des postes partagés Ville-Hôpital, comité de pilotage « qualité » avec l'ARS Ile de France et une réunion bilan et perspective avec la DCGDR Ile de France.

Cellule de crise de l'Agence Régionale de Santé Ile de France

Les acteurs de soins de ville se sont réunis lors de la cellule d'urgence qui discutait des modalités d'intervention pour la COVID-19. Au printemps 2021, les réunions étaient bi-hebdomadaires la coordinatrice et souvent le président y assistaient. Les informations étaient ensuite relayées dans les Flashs infos.

A l'automne 2021, ces réunions ont repris de façon hebdomadaire : la FémasIF y est toujours présente et relaie les informations aux MSP de la région chaque semaine.

Echanges avec la Fédération nationale AVEC Santé

Plusieurs échanges ont été l'occasion de remonter les informations des fédérations, positives comme négatives : relations institutionnelles, questions économiques et juridiques, stratégie de communication pendant la crise, communication à plus long terme, anticipation des problématiques à venir et un plan d'action des fédérations et le mouvement AVECsanté.

Les échanges inter-fédérations se sont formalisés et sont devenus les « jeudis des Régions »

Les « jeudis des Régions » ont porté sur plusieurs sujets :

- Janvier : *formation PACTE*
- Février : MSMA MicroStructures Médicales Addictions et ERRAMS Equipe Ressource Régionale en Appui aux Maisons de Santé en Bourgogne / Franche-Comté
- Mars : Systèmes d'Informations
- Avril : Des exemples d'articles 51 en Corse
- Mai : La vaccination
- Juin : La capitalisation
- Juillet : La promotion et la prévention de la santé
- Septembre : La facilitation CPTS
- Octobre : La communication
- Novembre : La formation PACTE – Le développement de la formation CPTS
- Décembre : Retour sur les journées régionales et les rencontres nationales

Un membre de l'équipe ou plusieurs est présent à chaque réunion.

LES MSP : ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

L'exercice coordonné continue de séduire les professionnels de santé franciliens puisqu'ils sont 1687 à exercer en MSP en 2021 (+17,4% entre septembre 2020 et juin 2021), soit une moyenne de 14,5 professionnels par MSP. L'essor des MSP en Ile-de-France se poursuit en 2021 avec 46 MSP en projet et 24 MSP nouvellement adhérentes à l'ACI. Ainsi, 85% des MSP franciliennes adhèrent à l'ACI.

Département	MSP en projet	MSP ACI	MSP hors ACI	Total général
75	17	29	3	49
77	2	15	3	20
78	5	10	4	19
91	5	23	4	32
92	4	7	5	16
93	4	15	2	21
94	3	11	0	14
95	6	13	1	20
TOTAL IDF	46	123	22	191

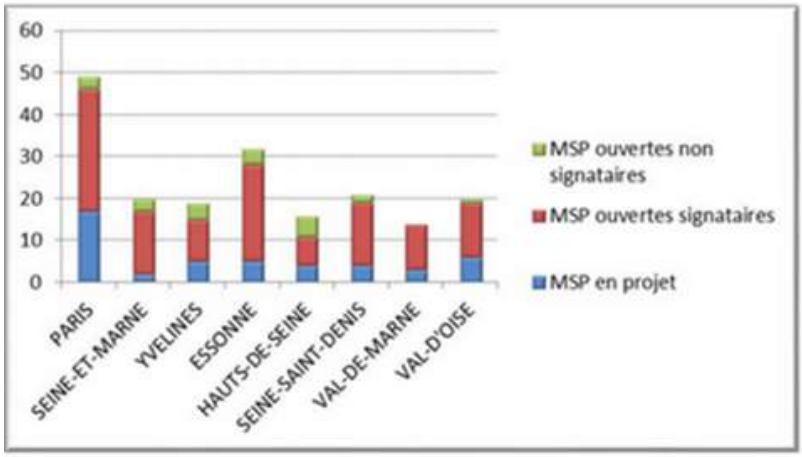

Effectifs des professionnels de santé dans les MSP signataires de l'ACI :

	total	médecins généralistes	médecins (autres spécialités)	sages-femmes	pharmaciens	chirurgiens-dentistes	paramédicaux	autres professions de santé (diététicien, psychomotricien, ergothérapeute…)
Nombre de PS en septembre 2020	1437	526	111	90	27	18	542	55
Nombre de PS en juin 2021	1687	609	138	108	30	20	620	76
Évolution	+17,4%	+15,8 %	+24,3%	+20%	+11,1%	+11,1%	+14,4%	+38,2%

Cartographie des MSP au 25 novembre 2021 :

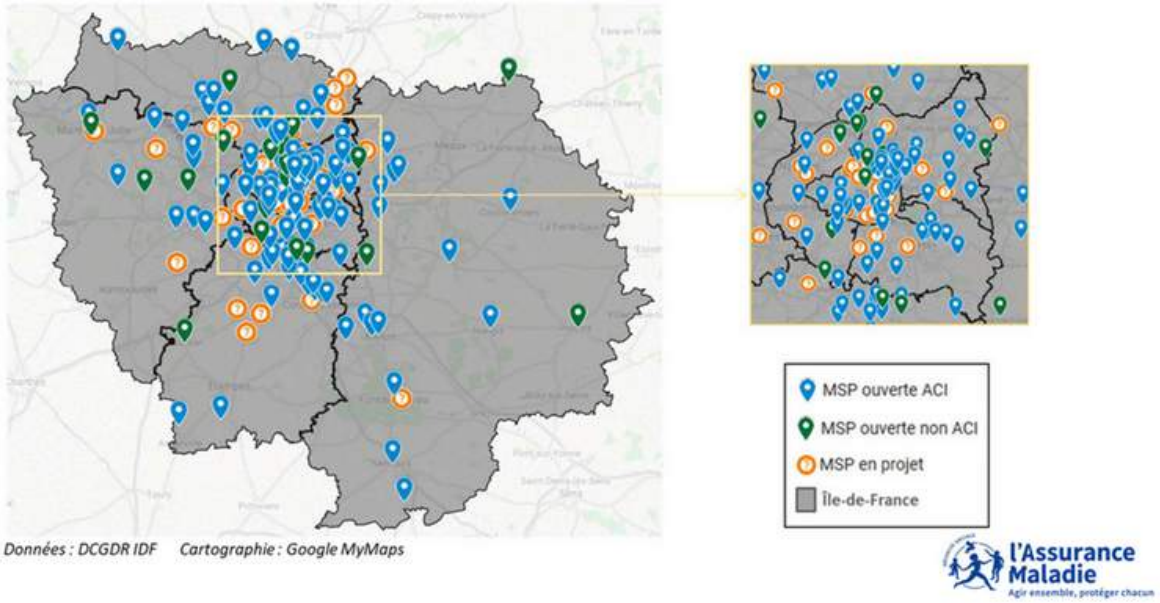

LES CPTS : ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

L'année 2021 est marquée par une accélération de la dynamique de création des « Communautés Professionnelles Territoriales de Santé ». Ainsi les 104 projets de CPTS franciliennes représenteraient :

- 903 communes sur 1288 soit 70,1% du territoire francilien
- 10 200 386 habitants sur 12 174 880 soit 83,8 % de la population francilienne

Les CPTS en Ile-de-France au 25 novembre 2021 :

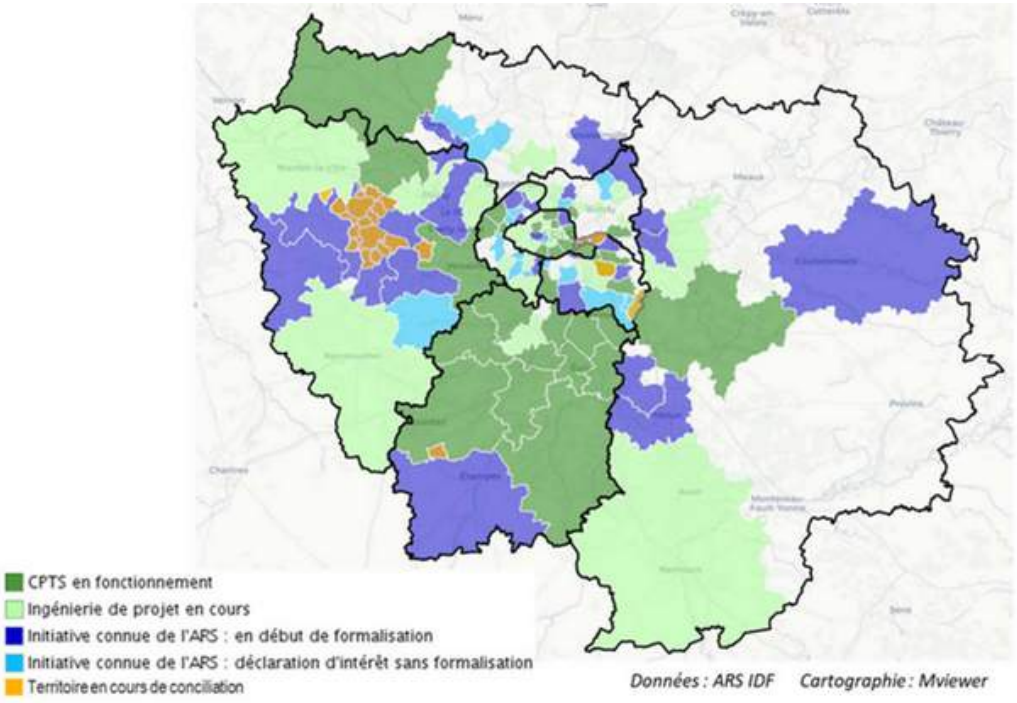

Cartographie disponible sur le PAPS : https://www.iledefrance.paps.sante.fr/les-cpts-en-ile-de-france

Département	CPTS en projet	CPTS validées hors ACI	CPTS ACI	Total général
75	9	1	7	17
77	8	1	0	9
78	10	1	2	13
91	2	1	10	13
92	13	1	3	17
93	13	0	2	15
94	3	11	0	14
95	5	0	1	6
TOTAL IDF	70	6	28	104

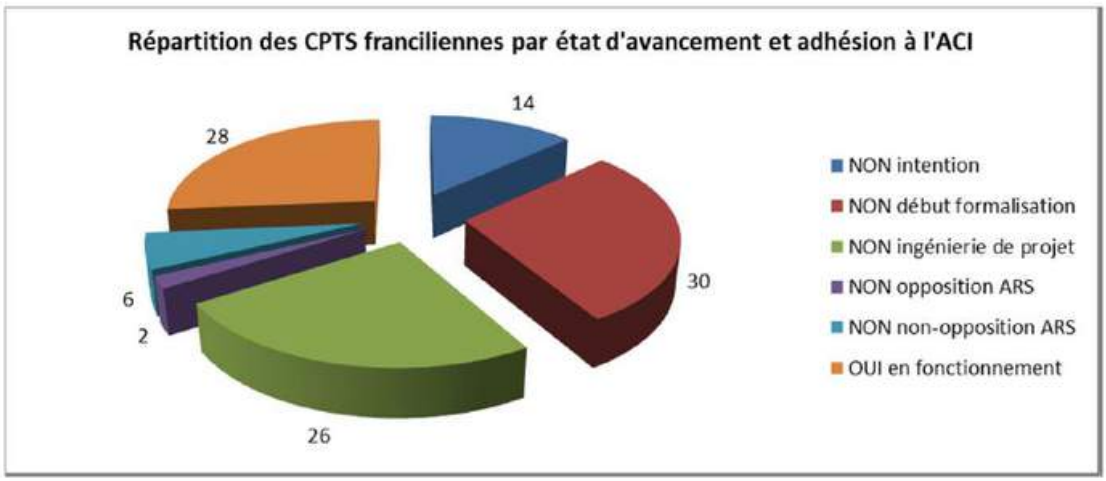

PARTIE 1
NOTRE ACCOMPAGNEMENT

La FémasIF propose un accompagnement sur divers formats. Un premier niveau est réalisé par les chargées de missions et un autre à travers la facilitation.

17 **Les facilitateurs**

12 **L'accompagnement des équipes de soins primaires**

13 **L'accompagnement des CPTS**

LES FACILITATEURS

En 2021, la FémasIF a engagé, avec ses 19 facilitateurs, une réflexion collective sur la restructuration de l'activité de facilitation. En effet, la facilitation s'entend comme un outil de l'accompagnement global de la FémasIF, qui propose aux équipes une réponse empirique par un pair. Elle offre ainsi une réponse individualisée à une problématique rencontrée en mettant l'expérience de l'équipe facilitée au centre de l'accompagnement et l'expertise du facilitateur comme levier d'action.

Plusieurs besoins ont été identifiés :

Du côté de la FémasIF :

- Une meilleure coordination entre les facilitateurs et les chargées de mission

Du côté des facilitateurs :

- Une redéfinition du périmètre de la facilitation
- Des outils de mutualisation entre les facilitateurs

Du côté des équipes :

- Une meilleure visibilité de l'offre de facilitation

Ce chantier de dynamisation de la facilitation est en cours et a d'ores et déjà permis de :

- Proposer des facilitations en visio-conférence
- Structurer des binômes pour les facilitations (facilitateur et chargée de mission)
- Actualiser notre page dédiée à la facilitation par le témoignage d'une facilitatrice
- Envisager des facilitations collectives à l'échelle départementale sur des thématiques concernant les MSP en projet et les MSP signataires de l'ACI
- Engager une réflexion sur une présentation synthétique de la facilitation pour expliciter notre accompagnement individualisé et graduel

En 2021, 6 facilitations ont été menées et ont porté sur : la dynamique collective, le travail en équipe pluriprofessionnel et l'élaboration d'un projet de MSP et de CPTS.

L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉQUIPES DE SOINS PRIMAIRES

En 2021, la FémasIF a intensifié son accompagnement des équipes de soins primaires franciliennes, en parallèle de l'accompagnement spécifique mis en place pour répondre aux impératifs de la crise sanitaire. En effet, l'activité dite « classique » de la FémasIF a continué d'être fortement impactée par le contexte sanitaire à l'hiver et printemps 2021.

La FémasIF propose son accompagnement dans plusieurs champs d'expertise, dont entre autres :

- les éléments de définition : MSP, PSP, centre de santé, cabinet de groupe, coordination des soins, permanence des soins, etc.
- la méthodologie de projet : éléments juridiques, demandes de financement, formalisation du projet de santé, etc.
- le contexte francilien : diagnostic territorial, possibilités de financements complémentaires, acteurs du territoire, etc.
- la facilitation par un tiers extérieur si nécessaire.

127
accompagnement par téléphone

39
accompagnement par email

7
accompagnement par réunion

La FémasIF, par les biais de ses deux chargées de mission, apporte aux équipes et professionnels de santé des réponses ponctuelles à leurs sollicitations. Cet accompagnement se réalise le plus souvent par un premier échange téléphonique, parfois par courriel, leur permettant d'avoir une présentation préliminaire de l'équipe, une compréhension de leur projet et de leurs motivations. Cette première rencontre nourrissant toujours des réflexions et interrogations, la discussion se poursuit généralement par plusieurs échanges (par mail et par téléphone) afin d'apporter davantage de précisions et approfondir le projet de l'équipe. En 2021, le renforcement de l'accompagnement a permis à la FémasIF d'être davantage proactive dans « l'aller vers » : les équipes sont désormais régulièrement conviées à des points d'étape individuels à échéance régulière. A compter du premier échange, il est convenu d'un échéancier d'accompagnement à raison d'une 1 fois par mois ou 1 fois par trimestre selon la maturité du projet.

Répartition du volume d'accompagnements par département

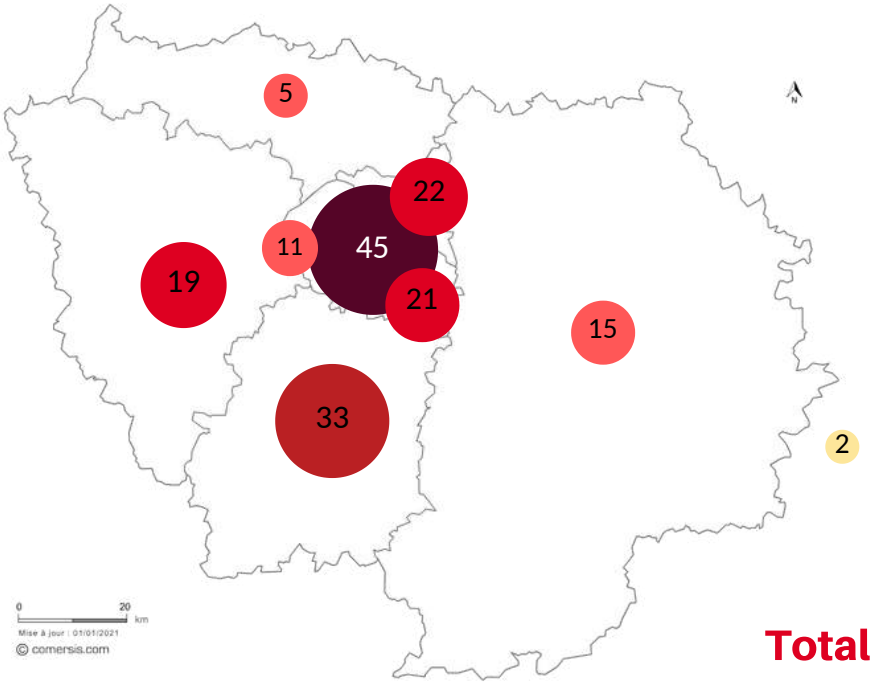

Total : 173

Afin de faciliter le suivi des activités d'accompagnement et le reporting, le recours à la base de données « PipeDrive » (mise en place début 2020) nous permet de rendre compte de façon plus exhaustive du volume des accompagnements et de leur teneur. Nous observons ainsi une légère augmentation du nombre d'accompagnements en 2021. Ces 173 échanges ont concerné 72 équipes franciliennes, dont 115 professionnels différents. Parmi ces activités s'est distingué l'accompagnement de 21 équipes franciliennes nouvellement en projet.

72 MSP

115 Professionnels

21 Nouvelles équipes en projet

10 CPTS

La FémasIF reste un interlocuteur privilégié et particulièrement bien identifié par les ESP dans les phases de démarrage et de constitution de leur projet de MSP, parfois bien en amont avant de se manifester auprès des acteurs institutionnels. En effet, le premier échange avec la FémasIf est une porte d'entrée pour les ESP ou professionnels isolés souhaitant se constituer en MSP, qui permet de préciser les modalités de création de MSP/CPTS, de les rassurer sur les attendus et les contreparties mais également de les aider au recrutement de professionnels de leur territoire potentiellement intéressés par l'exercice coordonné.

Thèmes abordés	Nb.
Montage MSP	63
Questions juridiques et/ou comptables	39
Travail en équipe pluriprofessionnelle	22
Formation PACTE	20
CPTS	7
Facilitation	5
Santé publique	3
Protocoles	3
Démarche qualité	1
SI	3
COVID	10
Autres	9
Total général	**142**

Les thématiques récurrentes de l'accompagnement des ESP sont :

- Recherche de locaux
- Stratégie de recrutement de professionnels de santé
- Questions relatives au parcours de création d'une MSP et aux démarches administratives afférentes (création d'une association, dépôt des demandes de subventions, projet de santé, temporalité administrative, etc.)
- Dynamique d'équipe : rôle du coordinateur, modèle économique des IPA et des assistants médicaux, travail en équipe pluriprofessionnel
- Aspects comptables : fiscalité, gestion des surplus, création d'un budget prévisionnel
- Aspects juridiques : caractéristiques de la SISA, règlement intérieur, conventions et baux avec professionnels hors SISA
- Utilisation du SI dans le cadre de la pluriprofessionnalité
- Covid 19 : mise en place d'un centre de vaccination et recours au protocole antiCOVID
- Santé publique : renforcement des psychologues et structures participatives

Les problématiques juridiques et comptables émergent fréquemment dans le cycle de vie d'une MSP. La FémasIF, forte de son expérience d'accompagnement, a développé des outils pour répondre à leurs principales interrogations sur les statuts des associations et diverses sociétés. La poursuite du partenariat avec Maître Pontonnier, formalisé en 2019, a permis de faire bénéficier les équipes accompagnées et nos adhérents d'une expertise juridique plus approfondie et complète en matière de droit des sociétés, de droit social et de droit fiscal. Le volume des demandes relatives aux aspects juridiques a été cette année encore très importante puisqu'il représente plus d'1/5 des sollicitations des équipes. Cependant, la nature de ces demandes a été plus diverse, en particulier celles émanant d'équipes impliquées dans les CPTS, relatives la prise en charge des activités spécifiques COVID ou à la fiscalité imposable pour les activités de soins.

L'ACCOMPAGNEMENT DES CPTS

En 2021, la FémasIF a encore été présente auprès des MSP à l'initiative de CPTS sur leur territoire pour comprendre et décrypter l'environnement institutionnel qui les entoure et venir en appui dans l'émergence et la structuration de ces nouvelles organisations.

Les organisations coordonnées se sont fortement mobilisées et continuent d'être à pied d'œuvre pour apporter une réponse collective aux besoins de santé de la population, notamment en matière d'accès aux soins, aux dépistages et à la vaccination. A l'échelle du territoire, la crise sanitaire a permis aux communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) de se positionner comme un interlocuteur clé pour coordonner les réponses à apporter au bassin populationnel d'un territoire donné. C'est ainsi que l'on recensait, en novembre 2021, 71 CPTS en projet, 6 CPTS validées hors ACI et 27 CPTS signataires de l'ACI.

L'essor des CPTS est un des leviers pour répondre aux enjeux d'accès aux soins en valorisant la coopération et la coordination des professionnels de santé. A ce titre, la FémasIF informe, outille mais aussi accompagne les équipes des MSP s'engageant dans la dynamique des CPTS, notamment dans les aspects pratiques tels que la coordination, les étapes de constitution et le financement des CPTS. Les travaux de la commission « Dynamiques territoriales », créée en 2020 pour répondre aux enjeux de l'implication des MSP dans les CPTS, se sont poursuivis. Ces réunions ont permis de réaliser un état des lieux de l'existant, de faire un point d'étape sur les projets en cours mais également de faire émerger les inquiétudes et problématiques auxquelles sont confrontées les équipes. Les échanges se sont particulièrement concentrés sur :

- Le rôle des MSP dans la construction des CPTS
- La gouvernance des CPTS
- Les financements
- La définition des indicateurs ACI
- Le développement territorial des actions de santé

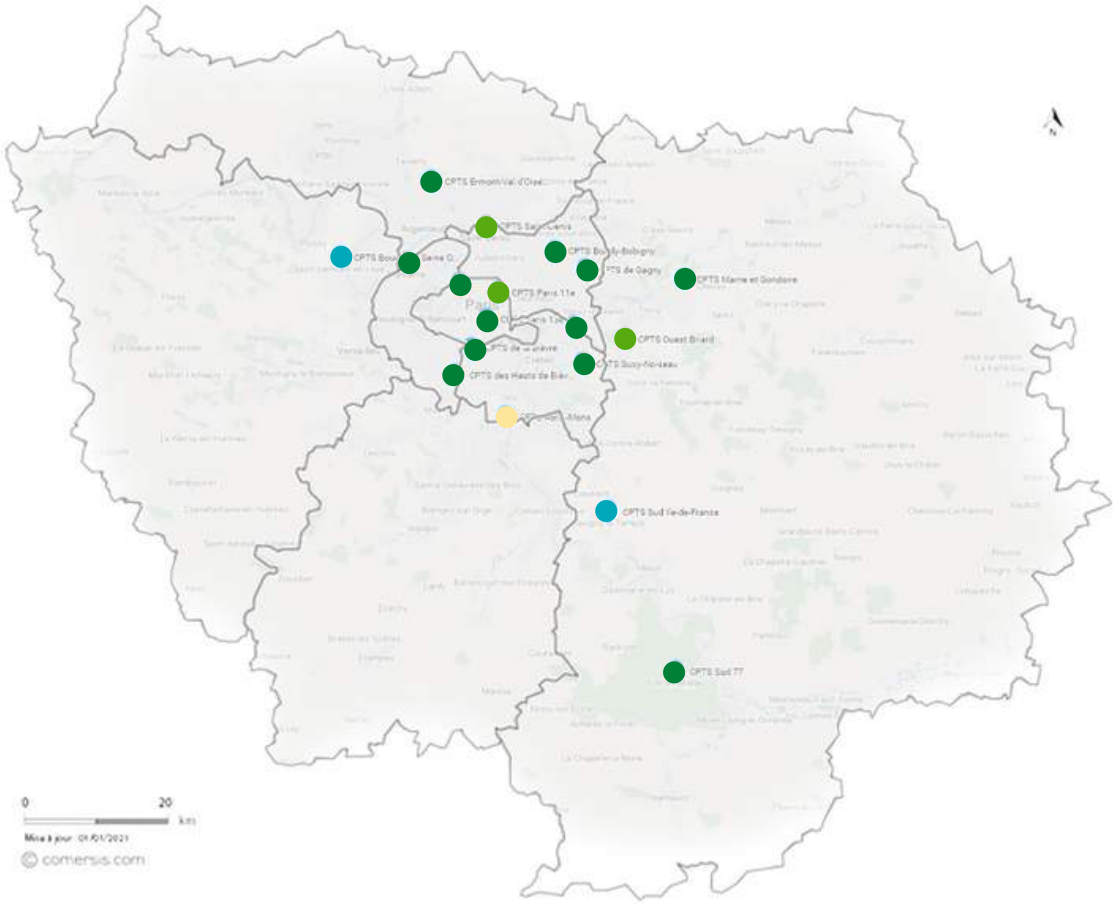

Les CPTS représentées dans ce groupe de travail sont les suivantes :
-CPTS Ouest-Briard - ingénierie de projet en cours (Pontault-Combault - 77)
-CPTS Marne et Gondoire – en fonctionnement (Lagny sur marne - 77)
-CPTS Saint Denis – ingénierie de projet en cours (93)
-CPTS Boucle de Seine Ouest - début de formalisation (St germain en laye - 78)
-CPTS Sud 77 – en fonctionnement (fontainebleau - 77)
-CPTS Sucy-Noiseau – en fonctionnement (94)
-CPTS de la Bièvre – en fonctionnement (Cachan - 94)
-CPTS de Gagny – en fonctionnement (93)
-CPTS Athis-Mons – non validé (91)

En 2021, dans le cadre de nos activités d'accompagnement, nous avons été contactés par 10 CPTS en projet. Les voici listées en fonction de leur stade d'avancement :
-CPTS des Hauts de Bièvre – en fonctionnement (Antony – 92)
-CPTS Bondy-Bobigny – en fonctionnement (93)
-CPTS Champigny sur Marne – en fonctionnement (94)
-CPTS Ermont-Val d'Oise Centre – en fonctionnement (95)
-CPTS Nanterre – en fonctionnement (92)
-CPTS Paris 11 – ingénierie de projet en cours (75)
-CPTS Paris 13 – en fonctionnement (75)
-CPTS Paris 8 – en fonctionnement (75)
-CPTS Sud Ile-de-France – début de formalisation (Savigny le Temple-77)
-CPTS Sucy-Noiseau – en fonctionnement (94)

PARTIE 2
NOS PROJETS

25 La démarche qualité

28 La santé publique

33 L'implication des usagers

LA DÉMARCHE QUALITÉ

En 2020, nous avons débuté notre projet d'amélioration de la qualité (PAQ), financé par l'ARS Ile-de-France. Initialement prévu sur l'ensemble de l'année 2020, la crise liée au COVID a décalé la fin du projet en juin 2021.

Présentation globale du projet PAQ

Pour rappel, le projet avait pour objectif de :

- **Produire des indicateurs et des données de santé en relation avec le projet de santé** permettant de valoriser le travail en MSP
- **Outiller techniquement et méthodologiquement les équipes dans la mise en œuvre de la démarche, grâce à l'intervention d'experts**
- **Définir en équipe et tester une intervention** ou une pratique nouvelle pluri-professionnelle en réponse à une problématique ou un besoin identifié de la patientèle
- **Mesurer et comprendre** non seulement ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, mais aussi comment et pourquoi le processus de soins se passe bien ou se passe mal, et trouver les moyens de l'améliorer.

Améliorer la qualité, c'est quoi ?

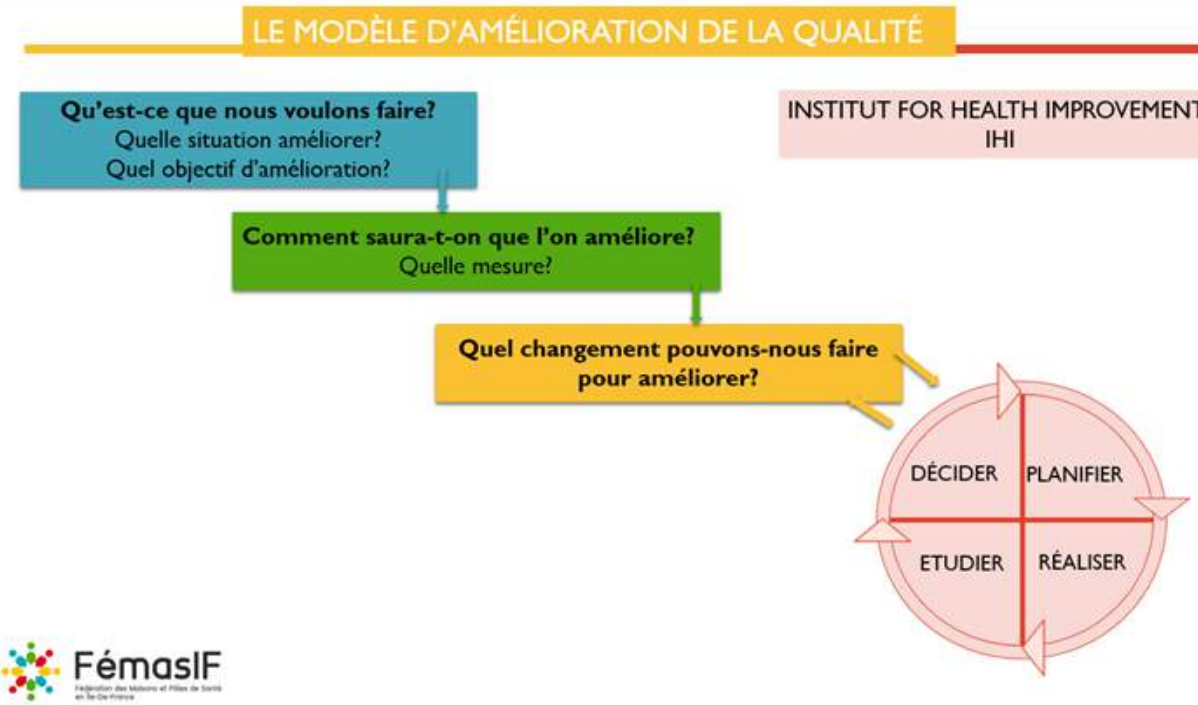

L'implication des équipes dans le projet PAQ

Cette expérimentation a mis en lumière les préalables à la mise en place d'une démarche qualité au sein d'une MSP :

- Une équipe **qui a la volonté de travailler en pluri professionnel au quotidien** :
  - Un temps suffisant accordé par les membres de l'équipe à la réflexion collective
  - Une bonne communication et organisation interne
  - Une bonne utilisation du système d'information partagé
- Une équipe **pérenne** et mobilisée pour travailler dans la durée
- La volonté de définir un projet d'amélioration de la qualité **connu de toute l'équipe, fédérateur et accepté de tous**
- **Dédier le temps nécessaire** à la démarche
- Capable de **se remettre en question** et accepter de prendre en compte un regard extérieur à la MSP

L'accompagnement des MSP

Ces préalables nécessaires pour construire un projet d'amélioration de la qualité nous ont permis de dessiner les contours de notre futur accompagnement pour les MSP. Ce dernier devra être :

- Flexible et individualisé tout en proposant un cadre méthodologique à l'équipe
- Différencié selon le niveau de maturité de la structure qui pourrait faire l'objet d'un diagnostic préalable de la dynamique d'équipe présente
- Fédérateur de l'ensemble de l'équipe de la MSP

Premières conclusions et suite du projet

En juillet, nous avons présenté les conclusions de ce rapport d'amélioration de la qualité à l'ARS. Un témoignage de l'équipe Pyrénées Belleville a aussi été présenté lors de notre journée régionale qui s'est tenue le 9 octobre.
Le mois de décembre nous a permis de faire un point d'étape avec chaque équipe afin de savoir où est-ce qu'elles en étaient et quelles sont les suites que nous pouvons donner à ce projet.

Aujourd'hui, seul le Pôle de Santé Goutte d'Or a continué de travailler sur la démarche qualité. L'équipe a mis en place un groupe de travail afin d'améliorer sa fiche de liaison en incluant les attentes de chaque professionnel de santé. Une nouvelle version sortira en début d'année 2022.
L'arrêt des autres s'explique par les vagues successives de l'épidémie qui ne leur a pas laissé un moment pour souffler. Cependant, chaque équipe est contente de l'accompagnement de la FémasIF et souhaite appliquer la méthodologie de la démarche qualité à leurs futures actions.

En 2022 nous poursuivrons notre accompagnement autour de la démarche qualité à travers de nouveaux projets et tout en faisant sa promotion, soyez-prêts pour cette année !

LA SANTÉ PUBLIQUE

Guide numérique de santé publique

En 2020, nous vous annoncions la création d'un guide numérique pour vous accompagner dans le montage de missions de santé publique. Ce guide fait suite à la version papier créé en 2019.
Ce projet rassemble huit capsules vidéos diffusées sur notre site internet. En 2020, deux capsules avaient été réalisées : l'introduction et l'équipe projet.

Capsule vidéo n°1 – Introduction : cette vidéo vise à présenter l'intégralité du guide numérique, les apports qui y seront proposés et les enjeux que cela soulève.

Capsule vidéo n°2 – L'équipe projet : cette vidéo a pour objectif de définir ce qu'est une équipe projet, de donner des pistes pour la constituer mais aussi pour répartir les rôles.

Capsule vidéo n°3 – Le diagnostic : grâce à cette capsule vidéo vous saurez qu'est-ce qu'un diagnostic de territoire, comment le réaliser et où trouver les informations et ressources utiles à exploiter

Capsule vidéo n°4 – La définition des objectifs : qu'est-ce qu'un objectif ? comment le définir ? A travers cette vidéo vous apprendrez la technique d'animation du speed boat.

Capsule vidéo n°5 – Le plan d'action : vous ne savez pas comment planifier vos actions ? Cette vidéo regorge d'outils pour une planification réussie !

Capsule vidéo n°6 – Les financements : vous êtes nombreux à nous poser des questions autour de ce financement, retrouvez toutes les sources possibles dans cette vidéo.

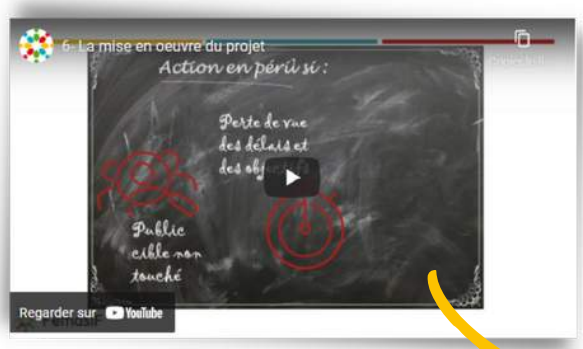

Capsule vidéo n°7 – La mise en œuvre : c'est le moment de vous jeter à l'eau ! Retrouvez nos conseils pour éviter le flop et maintenir son équipe motivée.

Capsule vidéo n°8 – L'évaluation : pourquoi évaluer ? comment menez une évaluation ? qu'est-ce qu'un indicateur ? toutes les réponses à vos questions dans cette vidéo.

En 2022, nous souhaitons mettre en place des cycles méthodologiques, par département, afin de vous accompagner dans la mise en place d'actions et de missions de santé publique.

Qu'en est-il des protocoles pluriprofessionnels ?

Deux webinaires ont été organisés sur les protocoles pluriprofessionnels afin que les équipes s'approprient la notion de protocole et voir quelles sont les attentes de la part de l'Assurance maladie sur ce sujet. Ces webinaires étaient aussi l'occasion de rappeler les critères inscrits dans l'ACI ainsi que les critères d'évaluation.
Le 13 janvier, ce webinaire a été organisé pour les équipes du 93 et a réuni 16 participants dont 6 MSP ! Le 15 juin, c'était au tour du 94 d'avoir son webinaire sur ce sujet. Il a lui aussi réuni 16 personnes dont 9 MSP.

Nous souhaitons mettre en place des cycles méthodologiques sur la rédaction des protocoles pluriprofessionnels au cours de l'année 2022. Ces cycles seront déclinés par département : soyez au rendez-vous !

Renforcement des psychologues en MSP - Mesure 31 du Ségur

La crise sanitaire et ses impacts ont fortement dégradé la santé mentale de la population. Par conséquent, la prise en charge de la santé mentale des Français est une priorité pour le gouvernement.

Qu'est-ce que la mesure 31 du Ségur ?

Cette mesure prévoit le recrutement de 200 équivalents temps plein (ETP) de psychologues visant à renforcer l'offre de soutien psychologique de la population dans les structures d'exercice coordonné. Il s'agit de mettre en œuvre le dispositif qui permettra de donner accès à des séances de prise en charge psychologique aux patients en souffrance psychique.

A la suite de cette annonce, nous avons contacté les MSP intéressées par cette mesure afin de les accompagner. Plusieurs équipes se sont manifestées :

- MSPU Porte de Vanves (75)
- La Place Santé (93)
- Pôle de Santé Universitaire Gennevilliers et Villeneuve la Garenne (92)
- MSP Val de France (95)
- MSP Ermont (95)

Accompagnement sur la mise en place de la vaccination en ville

L'année 2021, comme l'année 2020, a été marquée par la pandémie. Les équipes n'ont cessé de revoir leur organisation et d'être mobilisée sur ce sujet : création des centres de vaccination, protocoles pluriprofessionnels autour du COVID-19, mise en place du forfait d'équipe et relai ambulatoire de vaccination… Tout au long de l'année nous avons accompagné les MSP sur la mise en place de ces nouveaux modes d'organisation et avons répondu à leurs questions.

La question de l'organisation a fait l'objet de nombreuses questions. Pour répondre à cette interrogation, AVECSanté a diffusé un **protocole pluriprofessionnel** type pouvant être mis en place dans les MSP.

Scanner pour retrouver le protocole

Pour faciliter la rémunération de la vaccination dans les MSP, un forfait d'équipe a été mis en place. Ce forfait permet de couvrir l'ensemble des actions liées à la coordination et à la logistique nécessaire à la réalisation de l'acte vaccinal. Son montant s'élève à 1965€ pour 10 injections auquel s'ajoute 5,40€ pour le professionnel qui réalise chaque saisie dans le système d'information.
En novembre, afin d'accentuer la campagne de vaccination, le ministère des Solidarités et de la Santé a décidé d'offrir la possibilité aux maisons et centres de santé de devenir relais ambulatoires de vaccination (RAV).

Qu'est-ce qu'un RAV ?

Un RAV est un dispositif qui permet aux structures d'exercice coordonné de :

- Solliciter des professionnels de santé retraités et/ou étudiants, rémunérés sur la base des forfaits applicables en centre de vaccination
- Bénéficier d'une rémunération forfaitaire horaire à celle des centres de vaccination
- Passer des commandes de vaccins via le portail de commande

Ce statut entraine le financement d'un demi-ETP ou d'un ETP complet de coordination selon le nombre de doses effectuées.
Grâce à ce dispositif les MSP affirment leur statut d'actrices de santé publique.

Nom de la MSP	Ville	Département
MSP du Grand Centre	Saint-Ouen-l'Aumône	95
MSP Deuil-la-Barre	Deuil-la-Barre	95
MSP Au fil de l'eau	Pantin	93
MSP Miriam Makeba	Bobigny	93
MSP Paray Vieille Poste	Paray Vieille Poste	91
MSP Epinay sous Sénart	Epinay sous Sénart	91
MSP Savigny sur Orge	Savigny sur Orge	91
MSP Morangis	Morangis	91
MSP L'étoile	Poissy	92
MSP Nemours	Nemours	77
MSP Village médicale	Roissy en Brie	77
MSP Bois des Grandes	Claye-Souilly	77
MSP Simone Veil	Lagny-sur-Marne	77

Participation à la journée des microstructures

Le jeudi 25 novembre, nous sommes allés à la journée nationale des microstructures organisée par la Coordination Nationale du Réseau des Microstructures.

C N R M S

Qu'est-ce qu'une microstructure ?

Une microstructure est une équipe de soins associant un médecin généraliste, un psychologue et un travailleur social au sein du cabinet du médecin généraliste ou dans une structure d'exercice coordonnée. Elle s'inscrit dans un maillage territorial de soins de proximité.
Ces microstructures prennent en charge des patients présentant des conduites addictives, étant en situation de précarité ou en situation de mal être somatique et psychique du fait de la Covid-19.

Lors de cette journée, les expérimentations menées par les microstructures ont été présentées :

- Equip'Addict : favoriser le développement harmonisé du dispositif des microstructures médicales
- Microstructures Covid/Santé mentale : accompagnement médicale, social et psychologique des patients fragilisés par la Covid-19 et le confinement dans le cadre des microstructures médicales avec le soutien des psychiatres.

En 2022, nous souhaitons nous rapprocher des microstructures présentes sur le territoire francilien afin de monter de nouveaux projets et mutualiser les expériences entre les fédérations régionales.
Un projet sur les conduites addictives, portés par la fédération nationale AVECSanté et pouvant inclure les microstructures, est en cours : rendez-vous en 2022 pour le découvrir !

L'IMPLICATION DES USAGERS

Cette année, la thématique implication des usagers a été marquée par deux moments : la sortie de l'appel à manifestation d'intérêt et la soirée thématique du 30 novembre.

Appel à manifestation d'intérêt

Les centres et maisons de santé « participatifs » ou « communautaires » visent à offrir une prise en charge sanitaire et sociale en ville de premier recours, tournée vers les besoins de leurs usagers et généralement implantée dans des territoires défavorisés.
Cette prise en charge est particulièrement adaptée aux populations précaires ou éloignées du soin. En effet, elle se fonde sur un accompagnement médico-psycho-social mis en œuvre par une équipe pluri professionnelle. Cette équipe fait aussi participer les usagers au projet de santé de la structure en voisant à les rendre acteurs de leur propre santé.

L'expérimentation de cet appel à manifestation d'intérêt vise à inscrire ces structures dans un modèle économique pérenne et soutenable, en testant en conditions réelles différentes dotations avec une vingtaine de structures, en vue d'une intégration de ce modèle dans le droit commun. L'objectif est de créer à terme 60 centres et maisons de santé « participatifs ».
En Ile-de-France, 4 maisons de santé ont répondu à cet AMI : la MSP Mathagon (Paris 19), le Pôle de santé Pyrénées-Belleville (Paris 19), la MSP de Livry-Gargan et celle de Mantes-la-Jolie.

Soirée sur l'implication des usagers

Le mardi 30 novembre, nous avons repris nos soirées thématiques en présentiel et nous les avons reprises avec le sujet de la participation des usagers à l'exercice coordonné !
Aujourd'hui, les usagers du système de santé souhaitent s'exprimer, donner leur avis, être consultés et participer aux décisions qui concernent leur santé. Ces attente convergent avec les attentes des professionnels exerçant en MSP. La participation des usagers est donc devenue essentielle à la vie de la MSP.

Vincent Cluzaud, Président de France Assos Santé pour l'Ile-de-France, et Nicole Dardel, médecin généraliste à maison de santé Michelet, sont venus pour témoigner sur ce sujet, un grand merci pour leur participation !

Un grand merci aussi à tous les participants, nous espérons vous voir nombreux aux prochaines soirées thématiques.

PARTIE 3
NOS FORMATIONS

36 La formation des coordinateurs

43 L'(in)formation des étudiants

44 L'accompagnement des nouveaux métiers

LA FORMATION DES COORDINATEURS

Financée par l'ARS IdF, en partenariat avec l'EHESP et la FNCS, la FémasIF organise la formation «diplôme d'établissement animateur de regroupements pluri-professionnels de soins primaires» (PACTE). La FémasIF s'est mobilisée pour le recrutement, le suivi, la logistique et l'animation des séminaires de formation.

La formation s'étend sur deux ans, en présentiel et en e-learning, et a regroupé 21 coordinateurs en exercice en 2019-2021 et 19 pour la 3ème session en 2021-2023.

Ce parcours de formation se compose :

- D'un enseignement à distance,
- De séminaires présentiels, qui sont avant tout l'occasion d'un partage d'expérience, de résolution de problèmes et de fixation d'objectifs concrets qui seront mis en œuvre entre les séminaires,
- De ressources/outils en ligne, notamment sur la base des productions de la HAS,
- D'un accès et des échanges via un forum / FAQ, animé à distance sur la plateforme PACTE,
- De l'accompagnement individualisé par un formateur relai.

L'EHESP entend contribuer au développement des soins primaires. Pour cela, en partenariat avec le ministère de la santé, les ARS, la HAS et les fédérations professionnelles (AVEC Santé, FNCS, FACS, URPS), elle a créé ce parcours diplômant en réponse à des besoins d'acquisition de compétences des professionnels en charge de soutenir les équipes de terrain, d'impulser et de structurer de nouvelles pratiques et organisations professionnelles sur le terrain.

La formation doit permettre à ces professionnels de :

- Se positionner au sein de leur équipe comme coordonnateur et de contribuer à la gestion de la structure ;
- Organiser la mise en œuvre du projet de santé de leur équipe ;
- Inscrire ce projet de santé dans une démarche territoriale de responsabilité populationnelle.

A l'issue du parcours de formation, les participants seront notamment capables, en appui à leur équipe, de :

- Conduire un projet de santé en lien avec les différentes parties prenantes (acteurs du territoire, autres professionnels de santé, patients, familles, financeurs et politiques), dans le cadre des politiques publiques et en réponse aux besoins de la population ;

- Soutenir de nouvelles pratiques, pluri-professionnelles, par des procédures et outils de travail partagés au sein des collectifs, notamment les Systèmes d'Information ;
- Organiser l'amélioration du service rendu aux patients et à la population desservie, notamment à travers des démarches de responsabilité populationnelle et d'intégration des acteurs.

Le Diplôme d'Etablissement Coordonnateur de regroupements pluri professionnels de soins primaires s'organise autour d'un module socle obligatoire constitué de 4 blocs de compétences et d'un module complémentaire.

MODULE SOCLE composé de 4 blocs de compétences

1 Se positionner comme coordonnateur

Compétences visées :
·Définir le rôle respectif d'un coordonnateur et d'un leader
·Expliquer la différence entre leader et coordonnateur
·Déterminer l'intérêt et les modalités de rédaction ou d'actualisation de sa fiche de poste : identifier les besoins et les attentes de l'équipe vis-à-vis du poste de coordonnateur, objectiver son activité

2 Elaborer et conduire un projet de santé

Compétences visées :
·Déterminer comment utiliser les données disponibles pour analyser le contexte du projet
·Déterminer comment formuler les objectifs
·Elaborer une feuille de route
·Expliciter le lien avec les axes de la matrice de maturité (pour les MSP et les CDS)
·Organiser les responsabilités
·Présenter son projet à ses interlocuteurs
Suivre la diffusion et l'appropriation du projet de santé

3 Conduire une démarche qualité

Compétences visées :
·Lister les 5 principes d'une démarche qualité
·Décrire les 4 étapes du cycle PDSA
·Aider le collectif à identifier et à formuler des objectifs « qualité
·Guider l'analyse d'un problème
·Décrire les étapes d'élaboration d'un protocole pluriprofessionnel
·Expliciter l'intérêt et les modalités de la Matrice de Maturité
·Partager les résultats d'une démarche qualité avec les professionnels
·Préparer et animer une réunion de concertation pluriprofessionnelle

4 Manager une équipe pluri-professionnelle

Compétences visées :
·Expliciter les principes sur lesquels se fondent une dynamique d'équipe
·Déterminer l'intérêt et les modalités pour donner du sens à un projet
·Poser un cadre / règles de fonctionnement
·Susciter une ambiance conviviale, aménager les lieux de travail
·Déterminer l'intérêt et les modalités pour utiliser des supports visuels
·Décrire les principes pour organiser des réunions courtes et efficaces
·Identifier des modalités pour faire circuler l'information
·Encourager les idées, les prises d'initiatives, les prises de risques
Déterminer l'intérêt et les modalités de faire des feedbacks individuels et collectifs

Les stagiaires doivent :

- **Participer aux séminaires** présentiels régionaux identifiés comme faisant partie du parcours de formation visé ;
- **Utiliser les ressources mises à leur disposition** par l'EHESP sur la plateforme de formation PACTE ;
- **Elaborer les productions écrites attendues** et les déposer sur la plateforme PACTE;
- **Participer au forum/FAQ** de la plateforme PACTE;
- Pour l'obtention du Diplôme d'Etablissement, il est demandé aux apprenants de **produire un mémoire** (10 à 20 pages) analysant une démarche mise en œuvre au sein de son équipe, utilisant les ressources et compétences acquises lors de sa formation. La production est suivie d'une soutenance (1 heure) devant un jury régional.

Niveau de sortie : **Diplôme d'Etablissement EHESP**

T0 de la session 2 (2019-2021)

Repas du S1

Travail acharné !

S2 de la session 2 (2019-2021)

Evaluation du séminaire

Les élèves de la session 2 (2019-2021)

	Prénom	Nom	Poste actuel	Département
1	Clémence	Kouadio	MSP La-Celle-Saint-Cloud	78
2	Célia	Bibollet-Bonin	MSPU Fontainebleau	77
3	Aurélie	Miath	MSP de Morangis	91
4	Aurore	Clabaut	MSP Athis-Mons Léonie Chaptal	91
5	France	Hault	MSP Meudon	92
6	Anne-Sophie	Furet-Pignon	MSP Nozay	91
7	Paula	Duarte	MSP Claye-Souilly	77
8	Élisabeth	Lafontaine	MSP Villemomble	93
9	Nawel	Tiberguent	MSP Torcy	77
10	Christophe	Jolivet	MSP/CPTS Paris 20	75
11	Illé	Bonin	MSP Faidherbe	75
12	Julie	Guérin	MSP Suresnes	92
13	Claire	Morin	MSP du Théâtre	78
14	Ivanne	Desagnat	IPSO 10ème	75
15	Amina	Fouzai	MSP Uni'Med	93
16	Lorène	Bach	MSP Ermont	95
17	Valérie	Marianne	MSP Verrière-le-Buisson	91
18	Caroline	Nipoti	MSP du Parc	91
19	Sonia	Festhauer	Maison médicale du Haut-Pays	94
20	Dijlé	Acar	MSP Makeba - Bobigny	93
21	Hagira	Benbraham	MSP Goussainville	93

session 2

Tous les séminaires de 2020 et 2021 ont eu lieu en visio :

- 27 février 2020 :
- 17 septembre 2020
- 3 décembre 2020.
- 11 février 2021
- 16 mars 2021
- 6 mai 2021
- 11 juin 2021

Quand une élève met tout en application dans sa MSP !!!

Les apprenants ont remis leur mémoire le 18 mai 2021 et ont présenté leur soutenance fin juin, heureusement en présentiel. Tous ont obtenus leur diplôme.

la 3ème session PACTE (2021 - 2023)

Pour la 3ème session PACTE, nous avons souhaité renforcer l'équipe de formateur relais et permettre à la chargée de mission « accompagnement des MSP », qui est également en charge du suivi et de la bonne organisation de la formation PACTE, Karen Newby, Feriel Kramdi et Martin Mérindol ont donc pu participer à la formation de formateurs. Anne Guilberteau, Karen et Martin sont donc les formateurs Relais de cette 3ème session et Feriel leur vient en soutien avec l'assistante quant à l'organisation.

Les participants sont au nombre de 19.

	Prénom	Nom	Structure	Département
1	Philippe	Auvrignon	MSP pédiatrique Noisy-le-Grand	93
2	Aurore	Bertoli-Laperou	MSPU Jacques Prévert	78
3	Baptiste	Bidron	MSP Epinay sur Seine	93
4	Olivier	Bittar	MSP L'Horloge	93
5	Cédric	Dago	MSPs Paris 19ème	75
6	Valérie	de Meideros	MSP Montgeron	91
7	Lydie	Giraud	MSP Massy	91
8	Samia	Kouadri	MSP Mathagon	75
9	Samuel	Sarrazin	MSP Pasteur	94
10	Clément	Simon	IPSO Ourcq	75
11	Julie	Nicolle	MSP Bois des Granges Claye Souilly	77
12	Bernadette	Ruiz	MSP Mantaise	78
13	Stéphane	Froment	MSP Michel Balint	77
14	Marie	Kersenty	Pôle de santé des envierges	75
15	Virginie	Lanlo	MSP Ivrymed	94
16	Véronique	Enguehard	MSP du Château de la Terrasse	93
17	Rabah	Saïdi	MSP Belle Ménil	75
18	Julie	Goulil	MSP des Mureaux	78
19	Amal	Ramdani	PSUGVLG	92

Le T0 et le séminaire 1 de la 3ème session ont pu avoir lieu en présentiel les 19 octobre et 02 décembre 2021.

Répartition des coordinateurs inscrits par département :

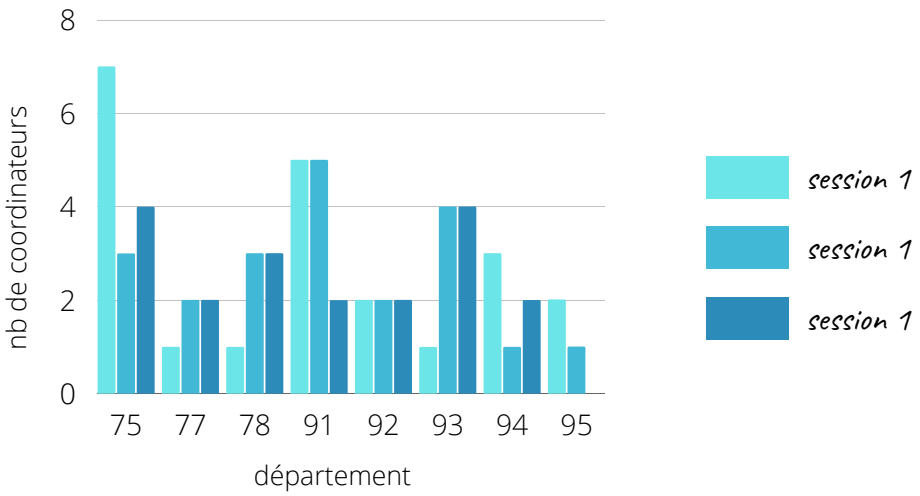

En 2023, il y aura 62 coordinateurs/trices formés en Ile de France. Nombre d'entre eux exercent dans plusieurs MSP.

Le temps des coordos

Le temps des coordos vise à poursuivre l'accompagnement, dans une optique de formation continue, des coordinateurs de MSP ayant participé à la formation PACTE et des autres coordinateurs intéressés (MSP, CPTS, CLS, CLSM…).

« La vaccination des invisibles »

Le 8 avril, un temps des coordos a eu lieu sur la « vaccination des invisibles », ces personnes qui pourraient bénéficier de la vaccination, mais qui en pratique n'y arrivent pas pour diverses raisons. Ce temps d'échanges s'est articulé autour de ces questions : comment nos structures peuvent-elles s'impliquer sur ce sujet ? Quelles sont les expériences que vous pourrez nous partager ?
Les 15 coordinateurs présents ont pu réfléchir et témoigner autour des modalités d'une démarche d'aller-vers pour la vaccination.

L'(IN)FORMATION DES ÉTUDIANTS

Depuis 2013, la FémasIF anime tous les ans des ateliers d'information sur l'exercice pluriprofessionnel dans le cadre des séminaires organisés par des établissements d'enseignement supérieur de médecine générale (« Entrée dans la vie professionnelle » à la Faculté Bichat, Journée de la Médecine générale à UPEC Créteil).

Des ateliers sur l'installation en MSP sont animés par un binôme FémasIF-professionnel de santé. Ces ateliers durent en moyenne 1h30 et visent à apporter aux futurs jeunes professionnels une meilleure compréhension des enjeux de la pluriprofessionnalité dans leur activité professionnelle.

A Bichat, l'EVP est co-animée avec un médecin généraliste installé en MSP. Le 15 avril, cet atelier en visio a réuni une centaine de participants.
La seconde édition, le 4 novembre, a réuni une cinquantaine d'étudiants en présentiel.

A l'UPEC Bichat, l'atelier est co-animé avec un médecin généraliste facilitateur de la FémasIF. Le 26 juin, nous avons eu le plaisir d'échanger avec une quarantaine d'étudiants.

+ 190 étudiants

ont été formés par la FémasIF et des professionnels de santé cette année

ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX METIERS

L'accompagnement des équipes sur cette thématique s'est poursuivi en 2021, même si cette activité a été fortement minorée par le contexte sanitaire.

Coordinateurs :
Nous constatons toujours un vif intérêt des équipes pour le métier de coordination, n'en démontre l'attractivité de notre page « postes à pourvoir » et de la formation PACTE à destination des coordinateurs en MSP (cf. page 49).

IPA :
Concernant les infirmières en pratiques avancées, la FémasIF est impliquée aux côtés de l'ARS Ile-de-France pour promouvoir leur implication dans les MSP franciliennes. Une réflexion est engagée et devrait aboutir à une approche globale de développement de l'implantation, de valorisation des compétences et de soutien des équipes impliqués.

La crise sanitaire ne nous a pas permis d'engager une réflexion sur l'accompagnement des médiateurs en santé ainsi que des assistants médicaux : 2022 sera leur année !
En effet, un nouveau cycle de formation sur le sujet de l'implication des usagers débutera au 2ème trimestre 2022 : un module sur les médiateurs en santé y sera intégré.

PARTIE 4
NOS ÉVÈNEMENTS ET COMMUNICATION

46 Communication

51 Les soirées thématiques

53 La journée régionale

COMMUNICATION

Site internet

x 2
nb visiteurs annuels

31 524
visiteurs à ce jour

Nous avons doublé notre nombre de visiteurs annuels.
Les 3 pages les plus consultées sont :
- le coordinateur de MSP/CPTS,
- les définitions ESP/MSP/CPTS,
- l'ACI et les MSP en Ile de France.

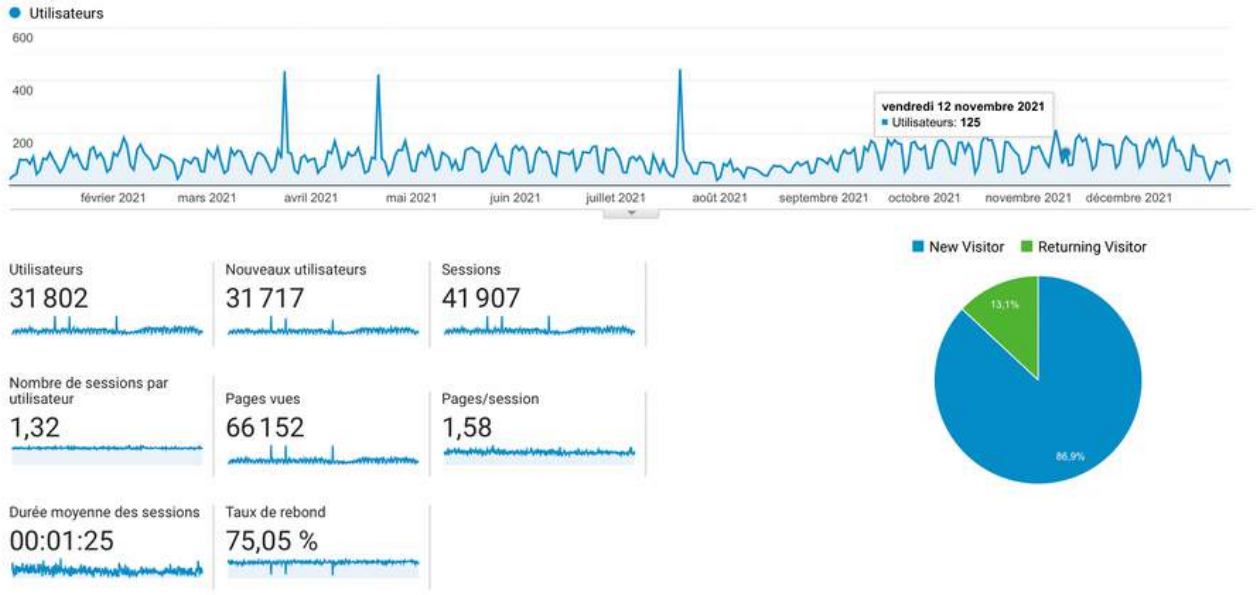

63
offres d'emploi publiées en ligne

La newsletter mensuelle renvoie elle aussi aux postes à pourvoir

COVID
plusieurs pages

Nos pages COVID comptent pléthore d'informations en direction des équipes : les informations et recommandations officielles, les données précises sur l'évolution de l'épidémie en temps réel, les initiatives des équipes, les documents à établir ou à communiquer aux patients, des fiches de réponses pour trouver directement les données qui leur sont nécessaires dans la pratique de leur exercice. Elles seront actualisées en 2022 pour plus de lisibilité.

Statistiques concernant l'utilisation de notre site

Language breakdown

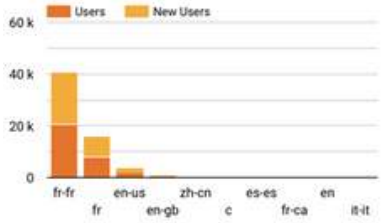

	Language	Users	New Users
1.	fr-fr	20 502	20 277
2.	fr	7 907	7 887
3.	en-us	1 991	1 986
4.	en-gb	471	470
5.	zh-cn	89	89
6.	c	65	65
7.	es-es	52	52
8.	fr-ca	47	48
9.	en	46	46
…	de-de	31	31

1 - 10 / 118

Country breakdown

	Continent	Users	New Users
1.	Europe	28 235	28 236
2.	Americas	1 453	1 439
3.	Africa	1 052	1 046
4.	Asia	613	612
5.	(not set)	92	92
6.	Oceania	41	40

1 - 6 / 6

What device are people using?

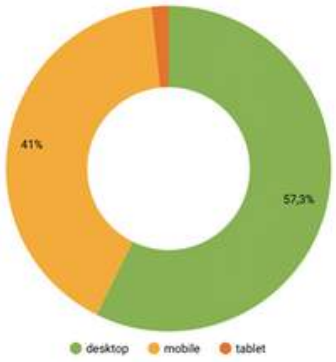

	Device	Users	New Users
1.	desktop	18 173	17 941
2.	mobile	13 020	12 997
3.	tablet	532	527

1 - 3 / 3

Which page is the most popular?

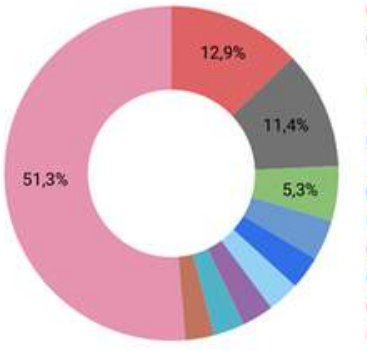

	Page	Pageviews
1.	/	8 459
2.	/le-coordinateur-maiso...	7 495
3.	/definitions-esp-msp-cp...	3 465
4.	/laci-accord-convention...	2 582
5.	/projet-maison-de-sante/	2 112
6.	/postes-a-pourvoir-en-i...	2 022
7.	/maison-de-sante-faidh...	2 011
8.	/les-maisons-de-sante-i...	1 973
9.	/structure-juridique-sisa/	1 830
10.	/maison-de-sante-finan...	1 694

1 - 10 / 1078

Most popular pages with title breakdown

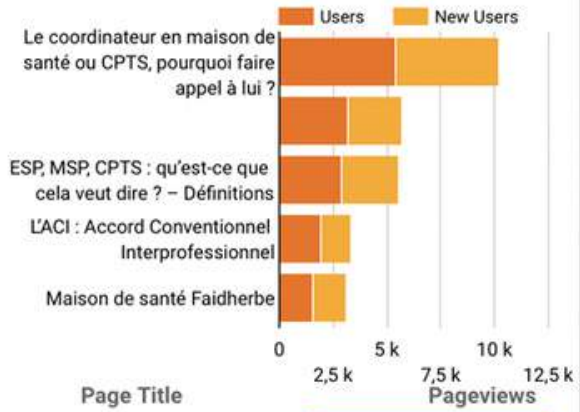

	Page Title	Pageviews
1.	Le coordinateur en mai...	7 704
2.	FémasIF – Fédération d...	6 225
3.	ESP, MSP, CPTS : qu'est...	3 469
4.	L'ACI : Accord Conventi...	2 581
5.	(not set)	2 330
6.	Maison de santé : com...	2 112
7.	Postes à pourvoir en IDF	2 087
8.	Maison de santé Faidhe...	2 011
9.	Les maisons de santé Îl...	2 004
10.	Comment créer une So...	1 830

1 - 10 / 602

Newsletters

8
newsletters envoyées

Avec un édito du président chaque mois, des offres d'emploi, l'actualité de la FémasIF, les actualités régionales et nationales, les événements de nos partenaires (PromoSanté, AVEC Santé entre autres), des offres de formation

26%
d'ouverture en moyenne

soit environ 400 fidèles lecteurs de notre newsletter, la liste de destinataires va être actualisée.

La lettre la plus lue est celle de Décembre 2021 et pour le flash info, le plus lu 26 Janvier 2021.

15
flash infos envoyés

350
destinataires ciblés

Nous maintenons notre lien avec les professionnels de santé en leur présentant un flash infos hebdomadaire – Spécial Covid si nécessaire, pour leur donner les informations les plus récentes sur les actualités les concernant directement (santé mentale, SISA, documents administratifs à connaître, recommandations des autorités) ainsi que les données chiffrées de l'ARS.
Le flash infos est envoyé à 350 destinataires ciblés (nos interlocuteurs dans les MSP d'Ile de France). Il contient des conseils pratiques, les chiffres transmis par l'ARS IdF (point de situation) mais aussi de la documentation transmise par la cellule de crise de l'ARS Ile-de-France, par la fédération nationale AVEC SANTE et par d'autres partenaires de la FémasIF.
L'objectif était de relayer une information dense et actualisée de façon adaptée et pertinente.

46%

Les informations ciblées du flash info sont lues en moyenne à 46%

Les webinaires

Il s'agit d'échanges entre des intervenants de la FémasIF (équipe, CA ou professionnels, experts) vers des participants autour de sujets précis. Les participants pouvaient interagir avec les intervenants et entre eux par des commentaires et questions écrites.
Voir détail des soirées thématiques ci-dessous.

SOIRÉES THÉMATIQUES 2020

L'année 2021 a entrainé des changements d'organisation ou le report de nos traditionnelles soirées thématiques.

Soirée thématique - MSP et dynamiques territoriales

Ce webinaire s'est tenu le 17 mars en présence (par visioconférence) de 24 personnes et de 4 intervenants :

- Stéphane Leveque, Directeur du DAC 92
- Matthieu Zuba, directeur de la PTA 94
- Clémence Kouadio, orthophoniste à la Maison de santé de la Celle Saint Cloud
- Jacques Cittée, médecin généraliste et Secrétaire de la FémasIF.

L'objectif de ce webinaire était d'améliorer la gestion des parcours des patients par une meilleure connaissance des dispositifs existants et futurs. Pour cela, les missions de structuration et d'accompagnement des dispositifs d'appui à la coordination ont été présentées.

Soirée thématique – l'implication des usagers à l'exercice coordonné

Comme vu précédemment, le 30 novembre, nous avons organisé une soirée thématique autour de la participation des usagers à l'exercice coordonné. Cette soirée s'est déroulée en bimodal et a réuni en tout 35 personnes.

En 2022, nous espérons pouvoir reprendre en présentiel ces soirées thématiques. Un programme annuel vous sera proposé.

Soirées thématiques 2022

Jeudi 20 Janvier : Salariat en MSP et évolution de la SISA

Jeudi 17 février : La place des collectivités territoriales

Mardi 22 Mars : La place des psychologues en MSP et la santé mentale

Jeudi 21 avril : La place des IPA en MSP

Mardi 24 mai : Les MSP acteurs de santé publique et les MSP et leurs missions de soins "patientèle"

Jeudi 23 juin : La démarche qualité

Mardi 20 septembre : MSP thématique: Universitaire, Sport santé, MSP participatives

Mardi 18 octobre : Partenariat accompagnement MSP: ARS/AM et Fémasif

La santé mentale

Le 8 juillet, un temps des coordos s'est déroulé autour de la santé mentale et des enjeux de la mesure 31 du Ségur sur le renforcement des psychologues en MSP.
Ce temps d'échange a permis de présenter aux participants les conseils locaux de santé mentale (CLSM) ainsi que la mesure 31 du Ségur (voir fiche projet n°3).

LA JOURNÉE RÉGIONALE 2021 «RETOUR VERS L'AVENIR»

Initialement prévue en février 2021, elle a été reportée en juin à cause de la crise sanitaire et à nouveau déplacé le 9 octobre. Malgré le contexte sanitaire difficile, 66 personnes se sont réunis pour un retour vers l'avenir !
Cette 8ème journée a été l'occasion de se rendre compte de tout le travail accompli et de réfléchir sur nous-même.

PROGRAMME

Nous avons évoqué lors de la 7ème journée le bilan des MSP depuis 10 ans et nous souhaitons avant tout profiter de cette nouvelle journée en 2021 pour rendre compte de tout le travail accompli, échanger sur nos forces, nos faiblesses et réfléchir sur nous-même.

Nous avons souhaité inviter des observateurs bienveillants mais critiques afin de redonner un souffle à ceux qui ont atteint leur vitesse de croisière, avancer et donner de l'énergie au mouvement.

Nous vous proposons donc le programme suivant :

9H00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H30 SÉANCE PLÉNIÈRE

11H15 ATELIERS DU MATIN

12H30 PAUSE-DÉJEUNER

14H00 SÉANCE PLÉNIÈRE

15H15 ATELIERS DE L'APRÈS-MIDI

16H30 FIN DE LA JOURNÉE

FémasIF

MATIN

SÉANCE PLÉNIÈRE

9H30 > 11H

Introduction de Didier Ménard, président de la FémasIF :
Bilan de l' année 2020/21. Les MSP face à la crise.

Table ronde : **l'avenir des MSP dans l'organisation du système de santé. Regards croisés entre chercheurs, institutions et philosophes.**

Le Covid a fait la démonstration que l'exercice de ville est un élément clef dans la refonte du système de santé. Dans cette situation encore incertaine que nous dessine cette crise, non seulement les MSP réagissent, mais elles sont une alternative ! Il est intéressant de revenir sur l'histoire des MSP, clarifiant ainsi leurs missions et leurs modes de rémunération : c'est bien l'acte qui doit servir la pratique.

Nous vous proposons d'échanger sur le rôle des professionnels de santé et de nous interroger sur la médecine dont nous avons besoin aujourd'hui. En effet, les MSP participent à la transformation d'un système et à la construction d'un nouveau. Nous proposons un récit partagé : celui d'une transformation, du passage d'un système de soins à aller vers un système de santé.

Nous souhaitons également aborder d'un point de vue sociologique les effets des MSP sur l'exercice libéral, analyser les relations entre libéraux et institutions et échanger avec les institutions concernées sur leur rôle dans cette transformation. Quel accompagnement proposent les ARS et l'Assurance maladie pour construire cet avenir ?

Il est important pour notre Fédération de valoriser et rassurer les professionnels des équipes : ils sont l'avenir de l'exercice libéral.

Intervenants :
M. Pierre Ouanhnon, Direction de l'Offre de Soins (DOS) - Directeur Adjoint de l'Offre de Soins, Agence régionale de santé Ile de France
M. Pierre Albertini, Directeur de la coordination de la Gestion du Risque Île-de-France, directeur général, CPAM de Paris.
Anne Moyal, Sociologue, Chercheuse post-doctorante affiliée au Centre de Sociologie des Organisations (CSO) et au Laboratoire Interdisciplinaire d'Évaluation des Politiques Publiques (LIEPP), SciencePO
Fabrice GZIL, docteur en philosophie, directeur adjoint de l'Espace éthique Ile de France, membre du CCNE, chercheur en éthique du soin et de la santé au CESP (Inserm/Paris Saclay).

Animateur :
Didier Ménard, président de la FémasIF

FémasIF

MATIN

ATELIERS

11H15 > 12H30

Atelier 1 - L'im-PACTE dans les MSP

Un des membres de votre équipe (ou vous-même) est engagé dans la formation PACTE mais cela reste nébuleux à vos yeux. Quel rôle va-t-il prendre dans l'équipe ? Cette formation va-t-elle changer vos modes d'organisation ? Comment anticiper ces bouleversements ?

Intervenante : Béatrice Allard-Couallan, formatrice programme PACTE soins primaires de l'EHESP
Animateur : Martin Mérindol, formateur-relais de la FémasIF et membre du conseil d'administration

Atelier 2 - Voyage vers la station SISA (complet)

L'évolution du cadre réglementaire des SISA (salariat, sécurisation de l'existence d'une MSP, etc.), tant attendue par les MSP, bouleverse leur gestion au quotidien. Comment s'adapter à ces nouvelles dispositions ? Quelles modalités organisationnelles conviennent le mieux à ma MSP ?

Intervenant : Maître Jérémie Pontonnier, Docteur en droit, Avocat à la Cour
Animatrice : Sophie Dubois, coordinatrice CPTS Paris 13 et membre fondateur de la FémasIF

Atelier 3 - Télémédecine ; allô? La Terre ?

Un outil pour un meilleur accès aux soins de tous ? Quelle approche pluri-professionnelle dans les MSP?

Intervenant : Dr Stéphane ILLOUZ, médecin généraliste, Télédok
Animateur : Jacques Claude Cittée, médecin généraliste, secrétaire général de la FémasIF

Atelier 4 - Mission spéciale : montage de projet (complet)

La méthodologie, les outils, les ressources et des conseils pour le montage d'un projet de MSP, toutes les informations de base et acteurs clefs dans cet atelier.

Intervenante : Christine Calinaud, Responsable du Département Offre de soins de proximité, Délégation départementale de Seine-et-Marne
Animatrice : Célia Bonin, IDE Asalée et coordinatrice, MSPU Fontainebleau et memnbre du conseil d'administration de la FémasIF

FémasIF

APRÈS-MIDI

SÉANCE PLÉNIÈRE

14H > 15H

Nous présentons un focus sur les dynamiques d'équipe et plus particulièrement la coordination en MSP. Les identités professionnelles évoluent et il est intéressant d'écouter sur ce sujet des professionnels de terrain et chercheurs.

Dialogue entre François Xavier Schweyer, sociologue et professeur à l'EHESP et Jacques Claude Cittée, médecin généraliste et secrétaire général de la FémasIF.
Animation Sandrine Buscail, Département Qualité et Pertinence, Pôle Ville-Hôpital, Direction de l'Offre de Soins, ARS Ile de France.

APRÈS-MIDI

ATELIERS

15H15 > 16H30

Atelier 5 - Viser la qualité pour atteindre les étoiles

Faire de la qualité en MSP c'est possible et c'est aussi ce dont viendront nous parler des équipes ayant participé au projet d'amélioration de la qualité.

Intervenante : Marie Karsenty, coordinatrice de la MSP Pyrénées-Belleville
Animatrice : Isabelle Dupie, médecin généraliste (Paris), SFTG

FémasIF

APRÈS-MIDI

ATELIERS

15H15 > 16H30

Atelier 6 - Les protocoles de coopération dans le télescope (complet)

Après une phase d'expérimentation, la généralisation de la prise en charge protocolisés pour des pathologies identifiées constitue une opportunité d'amélioration de l'accès aux soins pour les patients. Comment les mettre en œuvre dans ma MSP ?

Intervenant : Michel Varroud-vial, conseiller Médical coopérations inter-professionnelles, direction Générale de l'Offre de Soins
Animatrice : Fatima Said-Dauvergne, infirmière, trésorière de la FémasIF

Atelier 7 - Les usagers dans le vaisseau CPTS (complet)

La CPTS se construit dans le cadre d'un collectif hétérogène entre médecine de ville, hôpitaux et secteur médico-social animé par un même projet : améliorer le service rendu au patient. Pourtant, impliquer les usagers n'est pas simple. Quelle place donnée aux patients dans les CPTS ? Comment accompagner cette démarche et la valoriser ?

Intervenant : Vincent Cluzaud, président de l'Association française des diabétiques 91
Animateur : Jacques-Claude Cittée, médecin généraliste, secrétaire général de la FémasIF

Atelier 8 - Les structures d'offre de soins de 1er recours participatives : la nouvelle conquête de l'espace

Les structures participatives tirent leur origine de la santé communautaire. Si vous souhaitez connaitre davantage ces dispositifs, cet atelier est fait pour vous. Vous réfléchirez alors à créer une structure (MSP) participative.

Intervenante : Marine Legros, médiatrice à la MSP Goutte d'Or
Animatrice : Karen Newby, infirmière MSP Mary Jacobi, membre du bureau de la FémasIF

FémasIF

L'évaluation

Quelle phrase résume le mieux votre état d'esprit à la fin de cette journée ? Plusieurs réponses sont possibles.

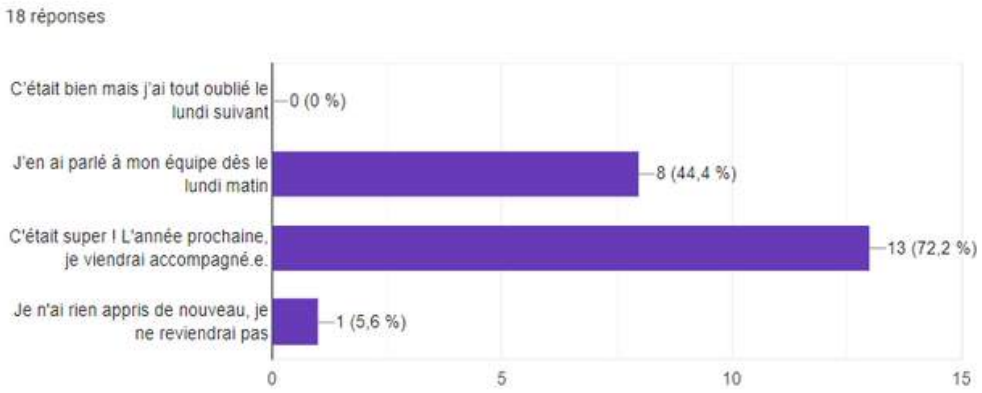

écrasante majorité de réponses positives et enthousiastes !

Comment jugez-vous la qualité des ateliers auxquels vous avez assisté ?

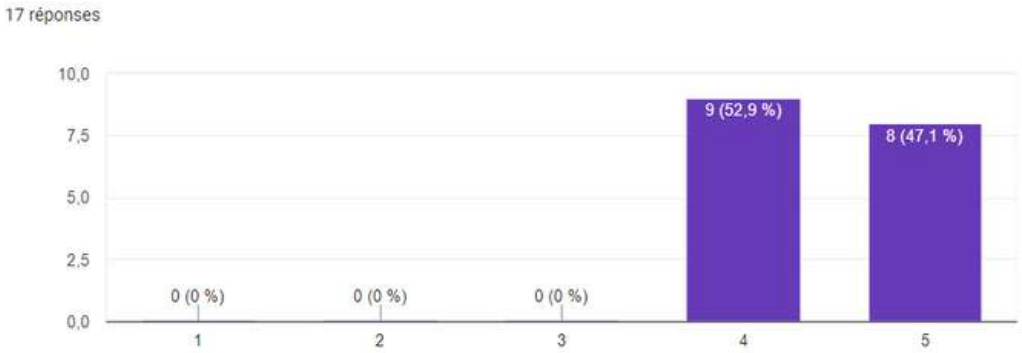

uniquement des réponses positives. Forte préférence pour les temps d'échange courts et pratico-techniques.

Quels sont les sujets que vous aimeriez voir aborder l'année prochaine ?

- L'impact de la coopération et la coordination pluriprofessionnelle sur la qualité de la prise en charge
- L'inscription des MSP dans le système de santé façon CPTS
- La formation pluriprofessionnelle
- Un point sur les nouveaux dispositifs qui voient leurs apparitions dans les structures : article 51, assistants médicaux, IPA, Asalée, etc...

POINTS CLÉ DE LA JOURNÉE

66 participants

2 plénières

8 ateliers

14 intervenants

9 animateurs

PARTIE 5
BUDGET DE L'ASSOCIATION

60 Éléments financiers

LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

En 2021, nous avons 4 budgets pour 4 projets:

1/ le CPOM qui comprend notre activité d'accompagnement global (288 975€) subventionné par l'ARS, et auquel s'ajoute la subvention de la DASES de 15 000€.

2/ Le projet PACTE 2 dédié à la formation de coordinateurs (30 000€) de 2019-2021

3/ Et le projet PACTE 3 pour la nouvelle session de 2021 à 2023.

4/ Le projet indicateurs de qualité (35 000€) pour accompagner 5 MSP dans leur démarche qualité, processus d'amélioration continue, porté par notre chargée de mission en santé publique et une médecin généraliste experte : Isabelle Dupie.

Sur les subventions

L'ARS reste notre financeur principal, un CPOM a été accordé pour 2018-2020, au vu des difficultés humaines et financières à planifier un nouveau CPOM de 3 ans, l'ARS IdF nous a proposé un avenant d'un an pour 2021 du même montant afin d'avoir les moyens humains et financiers de discuter avec la FémasIF d'un CPOM au printemps 2022 pour la période 2022-2024. La FEMASIF a renouvelé sa demande de financement de 15K€ à la Ville de Paris, qui lui a accordé la totalité cette année. Un nouveau projet a été financé en 2021 pour deux ans : PACTE 3, la formation des coordinateurs (50k€) et les projets « formation des coordinateurs Pacte 2 » (30k€) et « Amélioration de la qualité (PAQ) » (35k€) se sont terminés tous les deux en juin 2021.

Subventions 2021	Montant	Période de versement
ARS – CPOM 2021	288 975	2021
DASES – Subvention de mise en œuvre des projets territoriaux dans les MSP à Paris	15 000	2021
ARS IdF – Pacte 3	50 000	2021
Montant total (€)	**353 975**	

Détails des charges 2021

Descriptif et comptes 2021	Charges
60 - Location de salles, frais de réceptions, indemnités de représentation de la FémasIF et de formation, fournitures du bureau et matériel informatique	44 050
61 - Loyer bureaux, charges et assurance	48 759
62 - Honoraires comptable, CAC, communication, conseil juridique, frais de télécom, colloque, voyages et déplacements	34 321
63 - Impôts et taxes (formation prof continue)	865
64 - Salaires et traitements	152 698
64 - Charges sociales	58 536
65 - Réversion cotisations AVEC Santé (réglé début 2022)	13 836
68 - Dotation aux amortissements	3 425
Montant total	**356 490**

Nous apportons quelques éléments explicatifs concernant ce budget :

- Une réduction de certaines activités depuis 2 ans (soirées thématiques, repas, facilitations, transports etc…) ré organisés suite à la crise sanitaire et ses conséquences
- Une augmentation des honoraires (ligne 62) suite au recours avocat pour démarches de rupture conventionnelle avec l'assistante.
- Concernant les incidences connues du Covid-19 sur les activités de la FémasIF, la gestion de cette situation de crise nous a en effet amenés à réorganiser certaines activités en 2021 : des sessions de formation, des réunions d'information collectives pour les équipes, des facilitations sur site et nos participations habituelles à des réunions partenariales ou institutionnelles ont été partiellement annulées, ou organisées à distance.

FémasIF

Fédération des Maisons et Pôles de Santé en Île-De-France

Rédaction :
L'équipe de la FémasIF

Mise en page et graphisme :
Clara Lemarchand

Nos partenaires financiers :

ars Agence Régionale de Santé Île-de-France

DÉPARTEMENT DE PARIS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

www.femasif.fr
femasif.coordination@gmail.com